

COMMUNE DE MONTAGNIEU
Conseil Municipal du 04 mai 2022

Nom	Fonction	Etat	Nom	Fonction	Etat
ROSET Jean	Maire	Présent	GRAZIA Christophe	Conseiller	Absent
MORIN Laurence	Adjointe	Présente	GUERRAZZI Guillaume	Conseiller	Présent
CHAMPIER Yves	Adjoint	Présent	JUPPET René	Conseiller	Présent
ARCHIREL Yves	Adjoint	Présent	MONTESINOS Loïc	Conseiller	Absent
AROT Annick	Conseillère	Présente	MICOUD Laurence	Conseillère	Présente
BOISSY Marjorie	Conseillère	Présente	POTTIEZ Stéphanie	Conseillère	Présente
FOSSE Ludovic	Conseiller	Présent	SAUVAGE Raymonde	Conseillère	Excusée
GALONNIER Anne-Marie	Conseillère	Absente			

Procuration : Raymonde SAUVAGE à Annick AROT

Secrétaire de séance : Yves CHAMPIER

Monsieur le Maire demande de rajouter un point à l'ordre du jour et obtient l'accord du Conseil Municipal

- Restauration des fontaines

1. Approbation du Compte Rendu du conseil du 6 avril 2022.

Le compte rendu de la séance du 6 avril 2022 est approuvé à l'unanimité.

2. Modification de la composition des commissions municipales

Monsieur le Maire a rappelé la délibération 019/2020 prise le 10 juin 2020 par le conseil municipal qui décidait de la composition des commissions. A la demande de Raymonde SAUVAGE, Guillaume GUERRAZZI, Laurence MORIN, Anne-Marie GALONNIER et Marjorie BOISSY, il y a lieu d'apporter certaines modifications quant à la composition des membres et vice-président pour certaines commissions. Après délibération, le conseil municipal accepte les modifications.

➤ **Commission Finances :**

Jean ROSET, Yves CHAMPIER, Laurence MORIN, Annick AROT, Raymonde SAUVAGE et Renée JUPPET.
Sera candidat à la vice-présidence : Raymonde SAUVAGE.

➤ **Commission Urbanisme :**

Jean ROSET, Ludovic FOSSE, Christophe GRAZIA, Marjorie BOISSY, Yves CHAMPIER et Yves ARCHIREL.
Sera candidat à la vice-présidence : Ludovic FOSSE.

➤ **Commission Bâtiment – Patrimoine - Cimetière :**

Jean ROSET, Yves CHAMPIER, Raymonde SAUVAGE, Ludovic FOSSE, Annick AROT, Yves ARCHIREL et Laurence MICOUD.
Sera candidat à la vice-présidence : Yves CHAMPIER.

➤ **Commission Réseaux - Voirie :**

Jean ROSET, Yves ARCHIREL, Christophe GRAZIA, Yves CHAMPIER et Ludovic FOSSE.
Sera candidat à la vice-présidence : Yves ARCHIREL.

➤ **Commission Communication - Informatique :**

Jean ROSET, Annick AROT, Ludovic FOSSE, Guillaume GUERRAZZI, René JUPPET et Raymonde SAUVAGE.
Sera candidat à la vice-présidence : Annick AROT.

➤ **Commission Vie scolaire - Jeunesse :**

Jean ROSET, Stéphanie POTTIEZ, Laurence MORIN, Marjorie BOISSY et Guillaume GUERRAZZI.
Sera candidat à la vice-présidence : Stéphanie POTTIEZ.

➤ **Commission Cadre de vie et Environnement :**

Jean ROSET, Anne-Marie GALONNIER, Guillaume GUERRAZZI, Loïc MONTESINOS, Laurence MORIN, Stéphanie POTTIEZ et Laurence MICOUD.
Sera candidat à la vice-présidence : Laurence MORIN.

3. Renouvellement du contrat de maintenance de la station de pompage

Le contrat de maintenance de la station de pompage est arrivé à échéance le 10.02.2022, il convient de le renouveler. L'adjoint en charge des travaux présente le devis de la Sté ELECTR'EAU. Le conseil décide de valider la proposition d'ELECTR'EAU.

4. Décisions modificatives M49 - Recettes

Sans toucher à l'équilibre du Budget Eau et Assainissement (M 49), il y a lieu d'apporter les modifications suivantes :

Recettes de fonctionnement :

747 : -71727.25

70111 : + 58299.29

701241 : + 13428.46

Le conseil municipal, après avoir délibéré, ADOPTE à l'unanimité cette proposition

5. Régularisations foncières

Pour permettre l'alignement de la rue de Chancieux, il est nécessaire que la commune procède à l'acquisition pour l'euro symbolique d'une bande de terrain issue des anciennes parcelles cadastrées B 1702, B 1703 et B 1706 lieu-dit « Chancieux » pour régularisation de la voirie communale, rue de Chancieux pour une surface de 70 m².

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

Accepte d'acquérir pour l'euro symbolique une bande de terrain d'une surface totale de 70 m² issue des anciennes parcelles cadastrées B 1702, B 1703 et B 1706 (dans l'attente d'une nouvelle numérotation des parcelles) afin de permettre l'alignement, rue de Chancieux et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition correspondant auprès de Maître Cyril AMBROSIANO et tout autre document s'y apportant.

6. Remboursement des prêts relais à taux fixe M 14 et M 49

Monsieur le Maire rappelle que deux contrats de prêt relais à taux fixe ont été signés le 1^{er} juillet 2020 pour une durée de deux ans avec la caisse d'épargne. M 49 - 54000 et M 14 - 206000. L'échéance de remboursement arrivant le 25 juillet prochain, il y a lieu de procéder à la demande de remboursement. A l'unanimité, le conseil autorise le Maire à effectuer les démarches et à signer la demande de remboursement ainsi que procéder aux opérations comptables qui sont inscrites aux budgets.

7. Achat d'une tonne à eau

Monsieur le maire expose à l'assemblée qu'il est nécessaire d'acquérir une tonne à eau afin de garantir le bon fonctionnement quant à l'arrosage de nos espaces verts sur notre commune.

Monsieur Yves CHAMPIER présente le devis de la SARL GUILLERMIN 4750€ HT et la proposition faite sur catalogue par l'établissement BONFILS 4960€ HT (tarif valable jusqu'au 30.04.2022).

Après étude, à l'unanimité le devis de la SARL GUILLERMIN est retenu.

8. Demande de subventions

Monsieur le Maire rappelle que l'enveloppe des subventions aux associations s'élève à 4 500€ pour l'année 2022 au compte 6574. La commission finance a recensé les différentes demande de subventions.

Voici les propositions faites :

Nom de l'association	Montant demandé
Montagnieu lecture	500€
Jeunes sapeurs-pompiers	500€
MJC Montalieu	200€
L'Echo du Nant	100€
Sforzando	200€
Société de chasse	100€
PEP	200€
Ecole Vieux Château	200€

A l'unanimité moins une ABSTENTION, le conseil municipal accepte ces propositions.

9. Restauration du lavoir

Monsieur le Maire rappelle qu'un devis a été signé pour la restauration de la fontaine du haut et qu'il serait judicieux de procéder à la restauration du lavoir afin d'harmoniser le projet de restauration. Monsieur Yves CHAMPIER présente le devis de la marbrerie DE VILLA d'un montant de 3 712 € HT. Après délibération, à l'unanimité, le conseil accepte et autorise Mr le Maire à signer le devis.

10. Protection du monument aux Morts

Monsieur le Maire rappelle que le monument aux morts a pu être restauré sur le deuxième semestre de l'année 2021. Il informe le conseil municipal que les services du département se sont rendus sur place courant avril 2022 quand à la sécurisation des abords du monument. Après un accord verbal de procéder à la pose de bordure protégeant le monument, il a été présenté par Yves ARCHIREL le devis de Bruno BORDEL pour un coût de 2 000€ HT.

A l'unanimité moins une ABSTENTION, le conseil municipal accepte et autorise Mr le Maire a signé le devis.

11. Restauration des fontaines (annule et remplace la délibération 011/2022

Suite à un échange avec les services de la CCPA, il y a lieu d'apporter des modifications dans la délibération 011/2022. Il a été signalé que pour bénéficier de cette subvention, il faut présenter qu'une seule opération de restauration. Le coût de l'ensemble des travaux pour la restauration de la fontaine du haut est d'un montant de 12 217€ HT dont 9274 € HT pour la Marbrerie DE VILLA et 2943€ HT pour AS BUGEY.

Il est demandé d'ajouter le plan de financement de ce projet.

	Dépenses	Recettes
Marbrerie DE VILLA	9 274	
AS BUGEY	2 943	
CCPA		3054.25
Autofinancement		9162.75
Total	12 217	12 217

A l'unanimité, le conseil autorise le Maire à solliciter la CCPA à nouveau pour l'obtention d'une subvention.

1. Questions diverses

- Signalétique

Monsieur le Maire donne la parole à Annick AROT afin de présenter l'étude faite par les commissions voirie et communication concernant la signalétique de nos entreprises au sein de notre commune. Il est proposé de faire intervenir Didier signalétique (même fournisseur qu'à Serrières de Briord) afin de connaître les implantations stratégiques des panneaux et dans un second temps, de rencontrer l'ensemble des commerçants, professionnels de la commune afin de leur présenter le projet et de le proposer à titre gratuit.

- Jardin du souvenir

Monsieur CHAMPIER Yves informe l'assemblée qu'un devis a été demandé afin de prévoir une gravure au jardin du souvenir.

- Elections législatives

Monsieur le maire rappelle les dates des élections législatives qui se tiendront le 12 et 19 juin prochain.

Pour copie conforme,

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

